

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/07/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220712-124638-DE-1-1

**Séance du mardi 12 juillet
2022
D-2022/267**

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

Excusés :

Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2021 et le 31 décembre 2021.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 décembre 2021 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2021/34 du 26 janvier 2021.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Le Labo des Cultures.	25/06/2021	Emprise : 26m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 1404 euros par an Durée : du 6 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Mécènes Solidaires.	28/06/2021	Emprise : 24m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 3600 euros par an Durée : du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Les Gratuits Gironde Solidarité.	29/06/2021	Emprise : 18m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 162 euros par an Durée : du 24 août 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Parrainage 33.	29/06/2021	Emprise : 18m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 972 euros par an Durée : du 6 septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Pro Bono Lab.	29/06/2021	Emprise : 19m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 2850 euros par an Durée : du 6 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Faits de Cœur's.	30/06/2021	Emprise : 24m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 144 euros par an Durée : du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Fonda Sud-Ouest.	30/06/2021	Emprise : 26m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 312 euros par an Durée : du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 62 rue Fieffe. Convention temporaire précaire et révocable au profit de l'Association BOCS (Bordeaux Occupations Culturelles et Sociales).	02/07/2021	Emprise : 420m ² Objet : bureaux Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 2 juillet 2021 jusqu'au 30 septembre 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun.	09/07/2021	Emprise : 15m ² Objet : bureaux partagés

Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Parkinson Vivre et Travailler.		Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 180 euros par an Durée : du 9 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Bordeaux Bascule.	06/07/2021	Emprise : 24m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 648 euros par an Durée : du 6 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Collectif Mixeratum Ergo Sum.	06/07/2021	Emprise : 18m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 648 euros par an Durée : du 12 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Zéro Waste Bordeaux.	08/07/2021	Emprise : 14m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 168 euros par an Durée : du 16 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association 60000 Rebonds.	09/07/2021	Emprise : 14m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 1260 euros par an Durée : du 12 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Passerelles et Compétences.	12/07/2021	Emprise : 26 m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 260 euros par an Durée : du 1er septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association AES Aide et Soutien.	13/07/2021	Emprise : 18m ² Objet : Bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 216 euros par an Durée : du 1er septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Infos Sectes Aquitaine.	15/07/2021	Emprise : 41m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 246 euros par an Durée : du 15 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Bordeaux-USA.	16/07/2021	Emprise : 26m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 468 euros par an Durée : 16 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Les entreprises pour la Cité.	20/07/2021	Emprise : 22m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 3300 euros par an Durée : du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 3 rue Leydet. Convention précaire et révocable au profit de l'Association Les Restaurants du Cœur de la Gironde.	27/07/2021	Emprise : 430m ² Objet : distribution alimentaire, stockage de denrées, aide à la personne, bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : 5 ans à compter du 1er juillet 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association L'BURN.	29/07/2021	Emprise : 24m ² Objet : Bureaux partagés Fluides : inclus dans redevance Redevance : 144 euros par an Durée : 1er septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association France Bénévolat Bordeaux	01/08/2021	Emprise : 41m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 738 euros par an

Gironde.		Durée : du 1er août 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés rue Oscar et Jean Auriac. Convention de mise à disposition au profit du collectif TOC TOC dans le cadre de la saison culturelle Ressources 2021.	03/08/2021	Emprise : 72m ² Objet : stockage et loges des artistes Fluides : pas de fluides Redevance : consentie à titre gratuit Durée : du 22 juillet 2021 au 26 juillet 2021
Local situé dans l'enceinte du bâtiment K3, 10 quai de Brazza. Convention précaire et révocable au profit de l'EBABX (Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux).	03/08/2021	Emprise : 480m ² Objet : ateliers de production en arts plastiques Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 3 271 euros par an Durée : 3 ans du 1er août 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 4 rue Laporte. Avenant n°1 à la Convention précaire et révocable au profit de la conférence Saint-Vincent De Paul.	03/08/2021	Emprise : 210m ² Objet : bureaux, distribution de denrées et vêtements Fluides : forfait 2 340 euros par an Redevance : 2 160 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Big Impacts.	07/09/2021	Emprise : 28 m ² et 11m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 5850 euros par an Durée : du 8 septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 7 rue Leydet. Convention de mise à disposition temporaire pour la préparation et le stockage de décors au profit de la société CG Cinéma.	15/09/2021	Emprise : 25 m ² et 125m ² Objet : bureaux, hangar et préau Fluides : 250 euros Redevance : 2000 euros Durée : du 20 septembre 2021 au 2 novembre 2021
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart 9 rue des Caperans. Avenant n°3 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Festival International des Arts de Bordeaux.	22/09/2021	Emprise : local 27m ² Objet : bureaux Fluides : 165 euros par an Redevance : 972 euros par an Durée : prolongation du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés rue Fernand Cazères sis à la Pergola. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association « WA TID SAOU ».	23/09/2021	Emprise : un local situé dans l'enceinte de la Pergola d'une superficie de 17m ² Objet : bureaux Fluides : forfait 170 euros par an Redevance : 612 euros par an Durée : prolongation du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association ESA Entraide Scolaire Amicale.	23/09/2021	Emprise : 26m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 1300 euros par an Durée : du 1er septembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Wanted.	23/09/2021	Emprise : 25m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 1350 euros par an Durée : du 1er octobre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Le Protocole Radio.	24/09/2021	Emprise : 15m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 405 euros par an Durée : du 6 juillet 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 9 rue Etobon Chenebier. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Poquelin Théâtre.	24/09/2021	Emprise : 120m ² Objet : activités théâtrales et poétiques Fluides : 1 200 euros par an Redevance : 4 320 euros par an

		Durée : prolongation du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2021
Association Pétanque Club Emile Combes. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux situés dans l'enceinte du square Emile Combes.	27/09/2021	Emprise : 37m ² Objet : stockage et bureaux Fluides : 400 euros par an Redevance : 216.16 euros par an Durée : prolongation du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart 9 rue des Capérans. Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit du collectif Prisme.	28/09/2021	Emprise : 134m ² Objet : bureaux Fluides : 660 euros par an Redevance : 4 824 euros par an Durée : prolongation du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 10 avenue de Bel Air. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Phénix Ecoute et Paroles ».	28/09/2021	Emprise : 63.38m ² Objet : bureaux et lieu d'accueil Fluides : à la charge de l'occupant au prorata des surfaces occupées Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 40 rue Laffiteau. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association Astrolabe.	28/09/2021	Emprise : 121m ² Objet : accueil associations socio-culturelles, artistiques ou éducatives Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 9 rue Etobon Chenebier. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Lettres du Monde.	28/09/2021	Emprise : 38m ² Objet : bureaux Fluides : 380 euros par an Redevance : 1 368 euros par an Durée : prolongation du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Cultures du Cœur Gironde.	01/10/2021	Emprise : 15 et 24m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 468 euros par an Durée : du 1er octobre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés terrasse Rhin et Danube, bibliothèque municipale. Avenant n°1 à la convention au profit de l'association NVL-CRALEJ.	04/10/2021	Emprise : 116.15 m ² Objet : bureaux et stockage de documents Fluides : 405 euros par an Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Local situé 2 rue Sicard. Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Amitiés Généalogiques Bordelaise.	05/10/2021	Emprise : 57m ² Objet : bureaux Fluides : 570 euros par an Redevance : 684 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Garage situé 16 rue Saumenude. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Surf Insertion.	07/10/2021	Emprise : 30m ² Objet : stockage Fluides : pas de fluides Redevance : 600 euros par an Durée : prolongation du 11 avril 2021 au 31 décembre 2021
Convention d'attribution d'une emprise grillagée située au sein du parking de la patinoire Mériadeck au profit de la SASP Boxers de Bordeaux.	11/10/2021	Emprise : 8 m ² Objet : stockage de matériel de l'équipe de hockey sur glace Fluides : sans objet Redevance : 1 020 euros TTC par an Durée : 1 an à compter du 10 août 2021
Locaux situés cours du Québec. Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire	11/10/2021	Emprise : 329.10 m ² Objet : ludothèque

et révocable au profit de l'association Interlude.		Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Convention d'attribution de trois places au sein du parking de la patinoire Mériadeck au profit de la SASP Boxers de Bordeaux.	11/10/2021	Emprise : 3 emplacements Fluides : sans objet Redevance : 1 095 euros par an Durée : 1 an à compter du 1er octobre 2021
Locaux situés 41 rue Bernard Adour. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit du comité français pour l'UNICEF.	15/10/2021	Emprise : 30m ² de bureaux et 16m ² de garage Objet : bureaux et stockage Fluides : 210 euros par an Redevance : 1 656 euros par an Durée : prolongation du 17 juillet 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 378-380 cours de la Somme. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Alliance 33.	18/10/2021	Emprise : 78m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Convention de mise à disposition de deux places au sein du parking de la patinoire Mériadeck au profit de l'association Bordeaux Gironde Hockey sur Glace de Bordeaux.	18/10/2021	Emprise : 2 emplacements Fluides : pas de fluides Redevance : 730 euros par an Durée : 1 an à compter du 26 juillet 2021
15 rue Chauffour Avenant n°4 à la convention d'occupation consentie par la Ville de Bordeaux aux sociétés SFR/Hivory pour l'implantation des infrastructures aériennes de télécommunication.	19/10/2021	Emprise : terrasse du complexe sportif Chauffour Objet : station de radiophonie mobile SFR, substitution du preneur à compter du 1er janvier 2020 Fluides : sans objet Redevance : 9 861,67 euros HT soit 11 834 euros TTC par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés au sein du complexe Adolphe Buscaillet. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Républicaine des Anciens Combattants et Victime de Guerre.	19/10/2021	Emprise : 12m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 150 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart 9 rue des Capérans. Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Mémoires et Partages.	21/10/2021	Emprise : 22 m ² Objet : bureaux Fluides : forfait de 165€ par an Redevance : 792 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 118 rue Héron. Avenant n°3 à la convention de mise à disposition au profit de l'association « Le 4 de Bordeaux ».	21/10/2021	Emprise : 44 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1700 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 10 avenue Bel Air. Avenant n°2 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Photo Club de Bordeaux.	21/10/2021	Emprise : 16,31m ² et 16,86m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 15 rue du Professeur Demons. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit de l'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine.	26/10/2021	Emprise : 102m ² Objet : bureau Fluides : 1020 euros par an Redevance : 3672 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 50 rue Albert Thomas.	27/10/2021	Emprise : appartement type T3 de 51 m ²

Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'Association pour l'Accueil des Femmes en Difficulté (APAFED).		Objet : logement Fluides : à la charge de l'occupant Charges : estimation de charges de copropriété de 1178 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés au sein du complexe sportif 15 rue Chauffour. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la ville de Bordeaux et L'Union Saint Bruno.	28/10/2021	Emprise : 49m ² Objet : bureaux section tennis Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 218,56 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 39 rue Jean Renaud Dandicolle. Avenant n°2 à la convention précaire et révocable au profit de l'association FRIIX Club.	27/10/2021	Emprise : 20 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : consentie à titre gratuit Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 156 avenue de Labarde. Convention précaire et révocable au profit de l'association Conseil Citoyens Bacalan.	02/11/2021	Emprise : 70 m ² Objet : bureaux et salles de réunion Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 840 euros par an Durée : du 19 juillet 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°3 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Collectif Kloudbox.	02/11/2021	Emprise : 30m ² Objet : bureaux Fluides : 600 euros par an Redevance : 1080 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés rue Fernand Cazères au sein de la Pergola. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Présence.	03/11/2021	Emprise : 45m ² et 246m ² Objet : bureaux et stockage Fluides : 450 euros par an Redevance : 1620 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de Monsieur A.	03/11/2021	Emprise : 80m ² Objet : lieu de travail et de création Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1800 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 10 rue O'Reilly. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Aquitec.	05/11/2021	Emprise : 104m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 6872 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 16 rue Saumenude. Avenant n°1 à la convention précaire au profit de l'association Mine de Rien.	05/11/2021	Emprise : 70m ² Objet : bureaux Fluides : 700 euros par an Redevance : 840 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Local situé 2 rue Sicard. Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Forces Femmes.	07/11/2021	Emprise : 40 m ² Objet : bureaux Fluides : forfait 400 euros par an Redevance : 480 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Local situé 2 rue Sicard. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Parrainage 33.	08/11/2021	Emprise : 20m ² Objet : bureaux Fluides : 200 euros par an Redevance : 240 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre

		2021
Local situé au sein de la piscine du Grand Parc. Avenant n°1 à la convention au profit de l'association Les Girondins de Bordeaux Omnisports.	08/11/2021	Emprise : 400 m ² Objet : vestiaire, bureau, plateau sportif Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 155 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Logement 29 cours d'Albret. Prise à bail par l'Etat du logement principal pour Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux.	08/11/2021	Emprise : 598m ² et 162m ² Objet : logement de fonction Charges : à la charge de l'occupant Loyer : 40 000 euros par an Durée : du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Génération Cobayes.	09/11/2021	Emprise : 24m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 1440 euros par an Durée : du 1er novembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 9 rue Saint Rémi. Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association O Sol De Portugal.	10/11/2021	Emprise : 62m ² Objet : bureaux Fluides : 620 euros par an Redevance : 744 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés à la Coloc 19 rue Père Louis de Jabrun. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association AGIRabcd.	15/11/2021	Emprise : 15m ² Objet : bureaux partagés Fluides : inclus dans la redevance Redevance : 150 euros par an Durée : du 23 décembre 2021 au 31 juillet 2024
Locaux situés 49 rue Son Tay. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association Phénix de Belcier.	15/11/2021	Emprise : 25 et 69m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Stade Chaban Delmas Autorisation d'occupation temporaire au profit de SASP Union Bordeaux Bègles.	18/11/2021	Emprise : 250m ² Objet : buvette Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 5390 euros par an Durée : 5 ans
Locaux situés Boulevard Albert Brandenburg. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'association pétanque bacalanaise.	24/11/2021	Emprise : 77.84 et 8,14m ² Objet : bureau Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 150 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés rue Robert Schuman. Convention précaire et révocable au profit de l'association Club Pétanque Grand Parc.	24/11/2021	Emprise : 34,34m ² Objet : bureau Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 136.14 euros par an Durée : du 22 novembre 2021 au 31 décembre 2021
Locaux situés 3-5 rue de Tauzia. Avenant n°1 à la convention d'occupation au profit de l'association La maison de la Nature et de l'Environnement.	24/11/2021	Emprise : 415m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 15 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 15 rue du Professeur Demons. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit de l'association Pétronille.	25/11/2021	Emprise : 53m ² Objet : bureaux Fluides : 530 euros par an Redevance : 1908 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre

		2021
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°2 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Mundart.	06/12/2021	Emprise : 36m ² Objet : bureaux Fluides : 800 euros par an Redevance : 1296 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Autorisation d'occupation temporaire d'un terrain situé 7 à 11 quai de Brazza au profit de la société BMSO Point P.	10/12/2021	Emprise : 8 118m ² Objet : dépôt Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 61 067.05 HT par an Durée : 2 ans à compter du 1er janvier 2022
Locaux situés 321 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de la société Desassis fleurs.	10/12/2021	Emprise : 28m ² Objet : bureau et abri Fluides : à la charge de l'exploitant Redevance : 325 euros pour 3 mois Durée : prolongation de 3 mois du 31 décembre 2021 au 31 mars 2022
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Daddylove Films.	15/12/2021	Emprise : 30m ² Objet : bureaux Fluides : 600 euros par an Redevance : 1080 euros par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2021
Emprise située 1 quai Deschamps. Convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la SARL Café du Port.	28/12/2021	Emprise : 744m ² Objet : terrain affecté à l'implantation et à l'exploitation d'un restaurant Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : fixe de 42 000 euros HT par an, variable équivalente à 2,51 % du chiffre d'affaires HT Durée : 11 ans et 6 mois à compter du 1er janvier 2022

Locations consenties à la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Maison d'habitation située 36 bis rue Rosa Bonheur à Bordeaux. Bail entre Monsieur et Madame Z et la Ville de Bordeaux.	07/06/2021 et 01/07/2021	Objet : logement de fonction T6 Emprise : 150 m ² Loyer : 33 600 euros par an Charges : provisions de 2400 euros par an (à la charge de l'occupant) Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 3 ans à compter du 19 juillet 2021 jusqu'au 18 juillet 2024
Locaux situés 36 rue Louis Gendreau à Bordeaux au sein du Centre Commercial du Grand Parc. Avenant n°4 au bail entre la société InCité Bordeaux Métropole Territoires et la Ville de Bordeaux.	26/10/2021	Objet : maison du projet du Grand Parc Emprise : 117,74 m ² Loyer : 6 850 euros par an Charges : provisions de 840 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2022
Terrain situé 18 rue Léon Paillère à Bordeaux. Convention d'occupation non constitutive de droits réels consentie par SNCF réseau au profit de la Ville de Bordeaux.	08/10/2021	Objet : mise à disposition de l'association Emmaüs Insertion pour une halte de jour Emprise : terrain nu de 1628 m ² sur lequel est construit un bâtiment de 900m ²

		Loyer : 18 100 euros HT soit 21 720 euros TTC Charges : 3 570 euros HT soit 4 284€ TTC par an Durée : 1 an et 4 mois à compter du 1er septembre 2021 pour se terminer le 31 décembre 2022
Convention entre la Ville de Bordeaux et le Grand Port Maritime de Bordeaux, pour la mise à disposition d'un terrain situé Boulevard Alfred Daney (parking de la base sous-marine occupation n°14276).	20/12/2021	Objet : base de vie de chantier dans le cadre des travaux de la base sous-marine Emprise : 362 m ² Loyer : 965,45 euros HT pour 2 mois Charges : sans objet Fluides : sans objet Durée : 2 mois à compter du 1er novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2021

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET